Le portail "Mon stage de troisième"

publié le 17/11/2019 - mis à jour le 18/11/2019

Descriptif :

Le portail "Mon stage de troisième" offre à tous les élèves de 3e des informations et des conseils sur les stages. Les élèves des collèges REP et REP+ bénéficieront en priorité de ce nouveau service avec un accès direct aux offres de stages.

Sommaire :

- Le portail "Mon stage de troisième"
- Le Parcours Avenir

Le portail "Mon stage de troisième"

Le portail Mon stage de troisième met à la disposition des élèves de 3e les ressources pour que ce premier contact des jeunes avec le monde du travail soit réussi et permette de découvrir le monde économique et professionnel, les réalités concrètes du travail ainsi que les compétences et le savoir-être nécessaires à l'exercice de certains métiers.

Ce portail permet de mieux mobiliser les entreprises et les services de l'État pour une offre de qualité avec près de 30 000 stages qui seront proposés aux collégiens relevant de l'éducation prioritaire. Pour ces élèves, l'objectif est de faciliter leurs recherches et l'accès aux stages et leur permettre de découvrir une diversité de métiers et de nouveaux environnements.

Les employeurs peuvent déposer des offres de stage à tout moment de l'année sur ce portail.
Des informations sur les types de stages, les bonnes pratiques, les attendus d'un stage, ainsi qu'une foire aux questions sont également disponibles.

En savoir plus sur le portail Mon stage de 3ème :

- Accès à la plateforme
- Site Onisep

Le Parcours Avenir

Le parcours Avenir s'adresse à tous les élèves de la classe de sixième à la classe de troisième, y compris lorsqu'ils suivent une scolarité en section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) ou dans une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS).

Il vise l'acquisition de connaissances et de compétences destinées à favoriser une participation constructive à la future vie sociale et professionnelle du jeune collégien. Ce parcours contribue à donner du sens et à valoriser le contenu des apprentissages en favorisant le lien entre ces derniers et les démarches de découverte du monde socio-économique proposées aux élèves par les équipes éducatives.

L'élève s'informe des possibilités de formation et des voies d'accès aux divers champs professionnels qui s'offrent à lui après le collège. Le parcours organise la découverte par l'élève de la complexité de toute activité professionnelle, des savoirs et de l'expérience qu'elle requiert. Il doit favoriser l'engagement dans un projet individuel ou collectif en suscitant la créativité.

Au collège, le parcours Avenir peut s'appuyer sur l'EPI « découverte monde professionnel », le stage d'observation de la classe de 3e, et sur des actions de découverte collège–lycée.

En savoir plus sur le Parcours Avenir :

- Site du Ministère
- Site Eduscol

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.